



Conseil Provincial de Liège, Société de St Vincent de Paul, (CPLG.SSVP) A.S.B.L.

Rue de l'École technique provinciale, 14, 4040-Herstal

N° entreprise 474.192.715

<http://ssvplg.hautetfort.com>

Au-delà de l'aide matérielle !

Pendant les très grands froids dans la province, la Société Saint-Vincent de Paul est-elle aux abonnés absents ?

Le logement

En cette période de crise et de rigueur hivernale, les feux de l'actualité se focalisent sur les situations les plus dramatiques de personnes sans logement, mal logées, en état de survie. Des situations qui scandalisent et conduisent à des élans louables de générosité mais parfois quelque peu débridés.

Si la Société Saint-Vincent de Paul semble peu visible dans ce contexte, c'est parce qu'elle agit en amont et quotidiennement, en louant quelques appartements en bon état à des prix démocratiques (entre 250 et 300 € par mois), en aidant les personnes démunies dans la recherche d'une habitation, en négociant avec les propriétaires, en intervenant dans le paiement de loyers, en assurant des hébergements de transit à des familles ou en hébergeant des femmes en difficulté (avec ou sans enfants). Des contacts sont aussi pris avec des professionnels du logement social.

Les personnes isolées

Des personnes isolées meurent dans leur logement entend-on dire dans les médias ! Parmi les personnes aidées par les 85 entités de Saint-Vincent de Paul de la province, beaucoup sont seules et isolées. Il est certain que les visites au domicile des familles et les contacts réguliers (téléphoniques ou autres) avec des volontaires de ces équipes brisent cet isolement et empêchent de telles issues fatales.

Les membres de la Société de saint-Vincent de Paul s'approprieraient volontiers cette formule « Contre la solitude, nous sommes tous la solution » (Bruno Dardelet)

Le chauffage

Il arrive aussi que des familles arrivent au seuil de l'hiver sans foyer ou sans combustible. Si les cellules « énergie » des CPAS sont d'abord contactées directement par les personnes en difficulté ou par nos volontaires, elles ne peuvent pas toujours répondre aux demandes, ou ne peuvent le faire en temps utile. En outre, certaines personnes n'ont pas accès à ces aides. Dans ces cas, nous devons trouver d'autres solutions, et si nécessaire, nous faisons réparer le foyer, nous achetons le combustible et/ou le foyer.

Aides urgentes

C'est en toute saison que les volontaires assurent, entre autres, des aides matérielles urgentes (alimentation, vêtements, meubles....) à près de 8000 familles.

Ainsi plus de 1200 volontaires agissent toute l'année ; ils sont particulièrement sur la brèche de novembre à avril.

Les situations catastrophiques que nous connaissons actuellement révèlent cruellement les manques, les lacunes de notre société civile et les incohérences de notre système. Elles montrent aussi combien la collaboration entre les intervenants publics et privés demeure essentielle dans la lutte contre la pauvreté.

La Société de Saint-Vincent de Paul, association de catholiques laïcs aide les personnes et familles en difficulté dans une approche basée seulement sur des critères objectifs. Elle vit uniquement grâce à la générosité de la population. Son but est de rétablir tout homme dans sa dignité en lui donnant les moyens de se relever.

Plus de volontaires nous permettront d'aider davantage de familles !
Rejoignez-nous !

Pour plus d'informations : liege@vincentdepaul.be